Agenda pour la politique sociale: 3ème tableau de bord, rapport sur la mise en oeuvre 2002

2003/2097(INI) - 03/09/2003 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport d'initiative de Mme Ilda FIGUEIREDO (GUE/NGL, P) sur le Tableau de bord de la mise en oeuvre de l'Agenda pour la politique sociale, le Parlement européen se rallie largement à la position de sa commission au fond (se reporter au résumé du 11 juin 2003). Ainsi, le Parlement demande-t-il que des initiatives politiques annoncées dans l'Agenda se concrétisent rapidement et que des actions, dont certaines avaient déjà été demandées par le Parlement dans sa précédente résolution sur le tableau de bord (4 septembre 2002) soient mises en oeuvre. Outre les initiatives évoquées en commission au fond et reprises dans la résolution adoptée, la Plénière demande dans des amendements : - l'élaboration d'une directive relative aux licenciements individuels; - la définition du droit d'actions collectives au niveau européen, et notamment du droit de grève; - l'élaboration d'une directive relative à la protection sociale pour les nouvelles formes d'emploi. Rappelant que les données les plus récentes sur les revenus révèlent que 15% de la population, (soit 56 millions de personnes) sont menacées de pauvreté puisque vivant en deçà d'un seuil de 60% du revenu moyen national et que 9% de la population est directement menacée de pauvreté, la Plénière demande que la Task Force pour l'emploi présidée par Wim Kok accélère la mise en oeuvre de la stratégie pour l'emploi des États membres et demande à être consulté sur les initiatives prévues par ce nouvel organe.